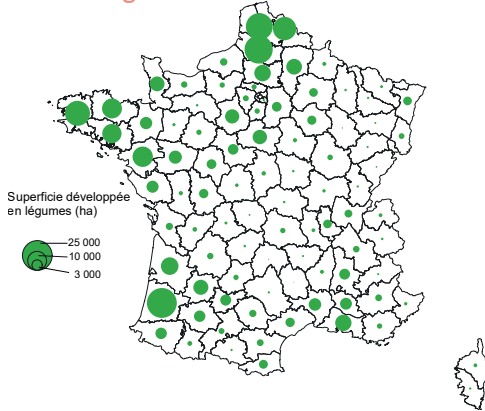


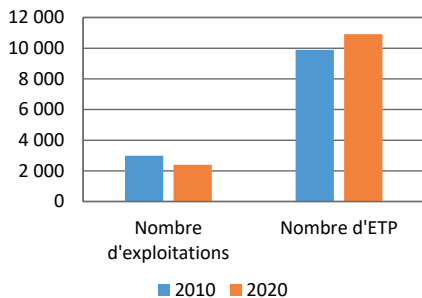
Filière Légumes - ÉDITION 2023

Carte 1
Surfaces légumières en 2022



Source : Agreste, statistique agricole annuelle 2022 provisoire

Graphique 1
En 10 ans, légère diminution du nombre des exploitations légumières, mais augmentation de la main-d'œuvre

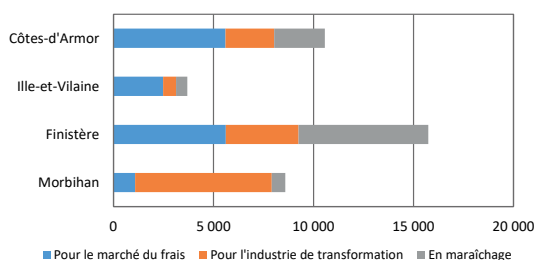


Champ : exploitations avec au moins 5 ha en plein air ou 50 ares sous serre
Source : Agreste, recensements agricoles



Définitions
Légumes de plein champ : légumes cultivés en rotation avec des grandes cultures
Maraîchage : légumes cultivés en rotation avec d'autres légumes

Graphique 2
Le Finistère, 1er département breton en maraîchage et le Morbihan pour les légumes de transformation



Champ : exploitations avec au moins 5 ha en plein air ou 50 ares sous serre
Source : Agreste, recensement agricole 2020

En 2022, la Bretagne est la 3^e région française pour ses surfaces et productions de légumes frais. La production de légumes occupe 13 500 actifs à temps plein. Le recensement agricole de 2020 dénombre 3 700 exploitations bretonnes ayant produit des légumes au cours de la campagne 2019-2020, sur une superficie de 42 100 ha. Parmi ces exploitations, 960 exploitations en bio ou conversion cultivent des légumes sur 7 300 ha. Choux-fleurs, petits pois, haricots verts et artichauts restent les légumes les plus cultivés. À ceux-ci s'ajoutent les tomates sous serre, l'échalote, la carotte et l'épinard. L'oignon rosé de Roscoff et le haricot coco de Paimpol bénéficient d'une Appellation d'origine protégée.

Tableau 1

La Bretagne : 3^e région française en surface de légumes frais

Surface développée cultivée en légumes frais	Surface en ha	Part du territoire/ France métropolitaine	Rang national
Côtes-d'Armor	11 253	4 %	7 ^e dép.
Finistère	17 696	6 %	4 ^e dép.
Ille-et-Vilaine	4 331	2 %	19 ^e dép.
Morbihan	10 624	4 %	8 ^e dép.
Bretagne	43 904	15 %	3^e région

Source : Agreste, statistique annuelle provisoire 2022

► Retour sur l'actualité 2022

- La situation se dégrade pour la tomate avec une offre inférieure de 9 % à la moyenne quinquennale et un prix moyen en hausse de 17 % pour la tomate grappe.
- Les difficultés structurelles de la filière artichauts perdurent et la campagne 2022 est marquée par une offre limitée due aux excès de chaleur.
- Crise conjoncturelle pour l'endive avec la hausse de l'offre et le retrait de la demande constatés à trois reprises durant cette campagne ; c'est une situation inédite depuis plus de dix ans.

Tableau 2

La production bretonne d'artichauts chute de 67 % en 12 ans

Bretagne	Production (en tonnes)			Évolution		Part Bretagne/ France
	2010	2021	2022	2022/ 2021	2022/ moy. 2017-2021	2022
Choux-fleurs	282 480	192 395	153 119	- 20,4 %	- 22,3 %	84 %
Tomates	218 370	178 594	169 754	- 4,9 %	- 9,0 %	25 %
Artichauts	41 648	19 110	13 091	- 31,5 %	- 47,9 %	61 %
Échalotes	48 450	41 982	43 972	4,7 %	3,8 %	64 %

Source : Agreste, statistique agricole annuelle définitive jusqu'en 2021, provisoire en 2022

Tableau 3

Le nombre d'exploitations maraîchères bondit en dix ans

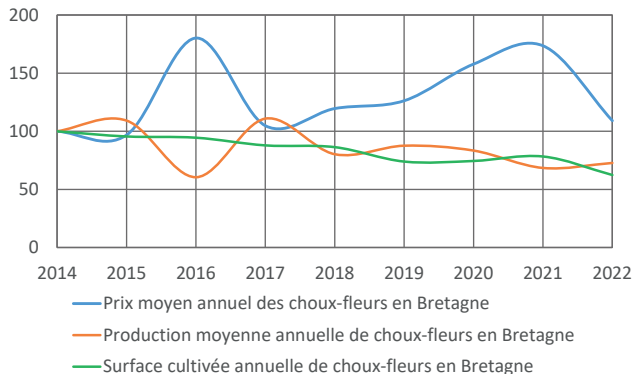
Bretagne exploitations avec au moins 5 ha en plein air ou 50 ares sous serres	2010	2020	Évolution
Nombre d'exploitations légumières	2 988	2 398	- 20 %
Dont avec légumes :			
- sous-serre en frais	357	510	43 %
- de plein champ pour le frais	1 519	812	- 47 %
- de plein champ pour l'industrie	1 238	970	- 22 %
- en maraîchage	141	614	335 %

Champ : exploitations avec au moins 5 ha en plein air ou 50 ares sous serre
Source : Agreste, recensements agricoles

Graphique 3

Le cours du chou-fleur breton baisse de 40 % entre 2021 et 2022

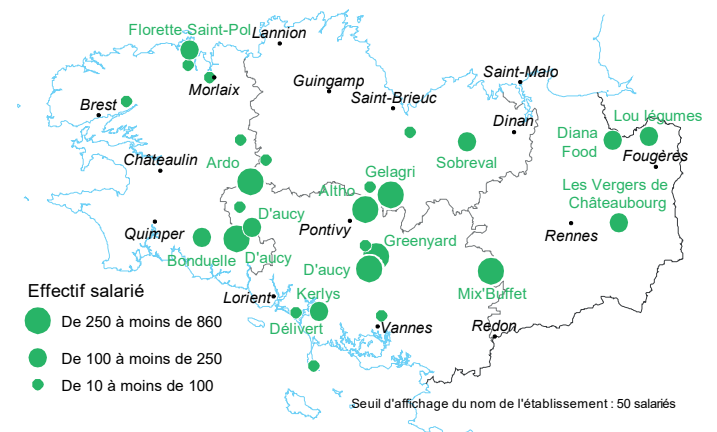
Base 100 en 2014 :
 Prix moyen du chou fleur calibre gros 2014 : 0,53 € / tête
 Production annuelle de choux-fleurs (tous calibres) 2014 : 102 100 milliers de têtes
 Surface bretonne cultivée en choux-fleurs en 2014 : 14 600 ha



Source : Agreste - Réseau des nouvelles des marchés, statistique agricole annuelle définitive jusqu'en 2021, provisoire en 2022

Carte 2

L'industrie de la transformation des fruits et légumes en 2020



Source : Agreste, Insee, Flores au 31/12/2020

Tableau 4

Les cours chutent excepté celui de la tomate

	Prix moyen annuel (€)		Évolution (en %)	
	2021	2022	2022 / 2021	2022 / moyenne 2017-2021
Chou-fleur calibre gros* (tête)	0,91	0,57	- 37	- 26
Artichaut calibre 9-11-13 (kg)	0,86	0,60	- 30	- 13
Tomate grappe (carton de 10 kg)**	1,22	1,37	12	17
Échalote traditionnelle demi-longue catégorie 1 (filet de 5 kg)	2,41	1,26	- 48	- 10

* Référence marché de Saint-Pol-de-Léon - ** Prix expédition
 Source : Agreste - Réseau des nouvelles des marchés



Le quart des tomates françaises est breton.

Une filière très structurée

En Bretagne, près de 9 exploitations légumières sur 10 adhèrent à une Organisation de Producteurs (OP), le plus souvent au sein d'une des trois structures majeures de la région : la Sica de Saint-Pol-de-Léon, Les maraîchers d'Armor et Terres de Saint-Malo toutes trois fédérées au sein de l'AOP Cérafel.

Par ailleurs, les producteurs de tomates adhèrent à trois coopératives : Savéol, Solarenn et Prince de Bretagne.

Ceux de légumes pour l'industrie se regroupent quant à eux au sein de deux OP : Eureden (fusion de la Cécab-Groupe d'aucy et Triskalia au 1^{er} janvier 2020), et Terres de l'Ouest.

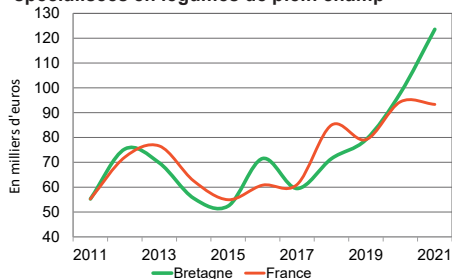
Une industrie de transformation

L'activité industrielle des fruits et légumes est développée dans une vingtaine d'établissements bretons de 20 salariés et plus, spécialisés dans la surgélation et la conserverie des légumes de plein champ produits dans la région : chou-fleur, artichaut, épinard, haricot, petits pois et tomate. Elle emploie environ 4 000 salariés. Des leaders du marché se situent en Bretagne comme Bonduelle (conserves, surgelés, salades en sachet), d'aucy (conserves, surgelés, plats préparés), Ardo (légumes surgelés), Kerlys (conserves de légumes) ou encore Mix Buffet (conditionnement de salades). La moitié des plats préparés à base de légumes en France l'est par des entreprises bretonnes.

Graphique 4

L'EBE des légumiers bretons dépasse celui des légumiers français en 2021

Évolution de l'EBE médian des exploitations spécialisées en légumes de plein champ



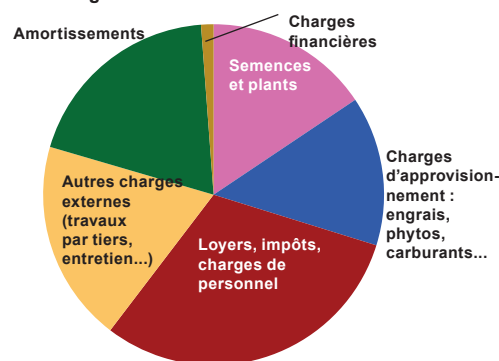
Note de lecture : Excédent Brut d'Exploitation = (valeur ajoutée + subventions d'exploitation + indemnités d'assurance) - (impôts, taxes, charges de personnel).
 En Bretagne, la moitié des exploitations légumières ont un EBE inférieur ou égal à 124 milliers d'euros (EBE médian) en 2021.

Source : Agreste, Rica

Graphique 5

Autres charges externes, loyers, impôts et charges de personnel : la moitié des charges des légumiers

Répartition des charges 2021 des exploitations spécialisées en légumes de plein champ en Bretagne



Source : Agreste, Rica



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne
 Service régional de l'information statistique et économique
 15, avenue de Cucillé
 35047 Rennes cedex 9

Tel : 02 99 28 22 30
 Mail : srise.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directeur : Michel Stoumboff
 Directeur de la publication : Claire Chevin
 Rédactrice en chef et composition : Sylvie Lesaint
 Rédactrice : Catherine le Lain
 Cartographie : Kristina Frétière, Joël Glémée
 ISSN : 2739-7068
 © Agreste 2023